

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 06 DÉCEMBRE 2024 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS :

Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Monsieur BLANC, Madame GRIMAL, Monsieur GRANJU, Madame PARIS, Monsieur DEROUBAIX, Monsieur BOURDIN, Madame SEYTIER, Monsieur RIGAUD, Madame COULET, Monsieur DI PERNA, Monsieur RICHER, Monsieur KARTAL, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY, Madame QUELIN, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE, Madame MEYZONNY, Monsieur ABBES, Monsieur LARBI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :

Madame BRISSEZ (à Monsieur DEROUBAIX)
Monsieur RIBIERE (à Madame SONNERY)

ABSENTS :

Madame ARMAND, Monsieur KARTAL, Madame ARENA, Madame PONCET
Madame ARBORE

Le quorum est atteint

Monsieur DI PERNA est désigné secrétaire de séance.

**2024.06.10 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN (CCPA) -
RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023**

(Rapporteur : Daniel FABRE)
(Nomenclature : 5.7 – Intercommunalité)

Il est rappelé que conformément à la loi du 12 juillet 1999 organisant l'intercommunalité, la CCPA a établi son rapport d'activité et de développement durable 2023.

Ce document retrace l'ensemble des actions menées par la CCPA au cours de l'exercice 2023 et rappelle :

1. La collectivité et le territoire
2. Les projets communautaires et les services :
 - L'aménagement et le développement du territoire
 - Les mobilités
 - L'habitat et le logement
 - La prévention et la gestion des déchets
 - La transition écologique et énergétique
 - Le développement économique et l'emploi
 - La promotion du tourisme
 - Les actions de proximité et la vie locale

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé qui précède :

- **PREND ACTE** du Rapport d'Activité et de Développement durable 2023 de la CCPA.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 11 DEC. 2024

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey

Philippe DI PERNA
Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
091-210100046-20241206-2024_06_10-DE
Date de télétransmission : 11/12/2024
Date de réception préfecture : 11/12/2024₂